

✉ **Adresse de l'ARRIP : 49, rue Auber Séverin - 97460 SAINT-PAUL**

(Adresse pour les adhésions : 4, sentier des Dahlias - 97441 STE SUZANNE)

GSM : 0692 796 358

✉ : arrip974@orange.fr

www.anpde.asso.fr



Cher(e)s collègues et adhérent(e)s,



L'assemblée générale nous a permis de dresser à nouveau un bilan positif de cette année 2009 tant sur le plan des manifestations – organisation, participation - que financier.

L'objectif de l'ARRIP reste d'année en année...

- *d'asseoir l'ARRIP dans le tissu associatif et le monde de l'Enfance réunionnais ainsi qu'au sein de l'ANPDE.*
- *d'en augmenter le nombre des adhérentes. Nous comptons sur vous encore cette année pour nous aider à dépasser ce nombre de 130 en 2009.*
- *de répondre à vos demandes de formations et de manifestations*
- *de créer des liens et de nouveaux partenariats (financiers- associatifs)*
- *d'apporter des idées nouvelles*

....actions au bénéfice des enfants, de leurs parents et de notre profession....

2010 est déjà en route avec notre premier CA qui a eu lieu début décembre. Nous remercions vivement Nadia Denaux, membre sortant et souhaitons la bienvenue à Delphine Tonneau, entrant.

Proposer la rencontre des cadres de pédiatrie hospitalière de l'île pour permettre une meilleure connaissance respective de nos différents milieux d'exercices dans lesquels vous vous impliquez très largement professionnellement est un nouvel objectif ; ceci dans le but de créer des liens entre les hôpitaux de l'île, de partager nos connaissances et nos expériences au bénéfice de tous les enfants dont nous avons tous la responsabilité paramédicale et d'en optimiser la prise en charge.

Nous comptons vivement cette année sur votre participation temporaire au CA pour vous impliquer et partager avec nous l'organisation d'EPF qui vous tiennent particulièrement à cœur.....

C'est par vous, avec nous que notre association trouve sa raison d'être. Nous vous remercions d'être là d'année en année pour la faire vivre

Bonne lecture...

Associativement,

*Maryse TAMBURRO, Présidente
et Sylvie PAYET, secrétaire*

SOMMAIRE :

☼ Comptes rendus des dernières réunions de l'ARRIP et de son Assemblée Générale

☼ Calendrier des manifestations 2010

☼ Liste des travaux de fin d'études des étudiantes puéricultrices

☼ Pièces jointes :

- Documents relatifs aux EPF 2009
- 2 articles écrits par Sébastien COLSON, puériculteur, dans le N°228 de juin-juillet 2009 des Cahiers de la puéricultrice
- un article de Lucie CARITOUX sur "les responsabilités de la puéricultrice en question" dans le dernier N° 230, d'octobre des Cahiers de la puéricultrice
- la plaquette de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS DE L'ARRIP ET DE SON ASSEMBLEE GENERALE

Les dernières réunions de l'ARRIP :

- Réunion de bureau le 11 août
- 5^{ème} CA le 4 septembre 2009
- 6^{ème} CA le 20 octobre 2009
- 1^{er} CA 2010 le 4 décembre 2009
- Assemblée Générale le 6 novembre 2009

RENDEZ-VOUS AVEC MME BELLO :

Nous avons souhaité rencontrer Mme Bello, député Maire à St-Paul afin de lui proposer d'être, au côté de Mr Cartaut membre d'honneur de notre association. D'une part, car Mme Bello est très concernée à la petite enfance, et d'autre part, parce qu'elle est maire de la commune où siège notre association. Maryse TAMBURRO (présidente) et Maryse PICARD (vice présidente) ont été reçues le 10 novembre 2009. Mme BELLO a accepté avec grand enthousiasme. De plus, elle a proposé gracieusement de mettre à disposition des locaux de la commune pour nos rencontres.

CAHIERS DE LA PUERICULTRICE :

L'ARRIP propose de s'y abonner pour pouvoir faire partager aux adhérents quelques articles dans le bulletin. Il est décidé de mettre le sommaire dans les prochains bulletins.

DISCUSSION SUR LE PROJET DU LOGO ARRIP/ANPDE :

L'ARRIP a un poids important en terme de représentativité pour l'ANPDE. Maryse Tamburro propose de retravailler un logo qui associerait celui de l'ARRIP couplé à celui de l'ANPDE. La Présidente de l'Association Nationale a donné son accord. Néanmoins l'ARRIP souhaite garder son indépendance (en terme décisionnel et financier). On peut proposer de faire apparaître le logo ANPDE sur nos courriers sans pour autant en dépendre totalement. La création d'un nouveau logo se pose pour certains membres du CA.

DINER DES CADRES PUERICULTRICES :

Afin de se connaître et d'échanger sur nos pratiques, un dîner de cadres puéricultrices a été organisé au MANTA, ce 20 novembre 2009. Ce repas fut très convivial et apprécié. Un prochain dîner aura lieu le vendredi 26 février 2010 à la Marmite à St-Gilles. Le choix des participantes se limite pour l'instant au secteur de soins hospitalier et instituts de formation. Une vingtaine de cadres et faisant fonction seront conviées prochainement. Retenez d'ores et déjà cette date.

NOUVEAU BUREAU DE L'ARRIP 2010 :

Bienvenue à Delphine Tonneau qui intègre le CA. Tous nos remerciements à Nadia Denaux sortante ainsi que tous nos vœux de réussite qui l'accompagnent pour cette année de formation cadre de santé. L'ARRIP instaure une dynamique de tutorat entre les membres sortants/entrants au bureau, par le biais des titulaires et suppléantes. Pour les nouveaux entrants, c'est aussi une aide donc ne pas s'inquiéter.

Les membres du bureau restent identiques pour 2010 :

Présidente : Maryse TAMBURRO **Vice-présidente :** Maryse PICARD **Secrétaire 1 :** Christine GALLOO **Secrétaire 2 :** Marie GUILLAIN
Secrétaire 3 : Sylvie PAYET **Trésorière 1 :** Sylvie JEAN-JACQUES **Trésorière 2 :** Yolande ROLLIN

AUGMENTATION DU TARIF DES ADHESIONS A L'ARRIP :

Le prix de l'adhésion pour 2010 (voté à l'unanimité à l'Assemblée Générale) est de 35 euros pour les puéricultrices diplômées, et de 15 euros pour les étudiantes.

ORGANISATION DU SECRETARIAT :

Pour les inscriptions à l'AG, les secrétaires privilégient les inscriptions par mail beaucoup plus faciles à gérer au niveau des informations : les messages laissés sur la boîte vocale par les inscrites ne sont pas toujours compréhensibles. Par mail, il n'y a pas de risque d'erreur de transcription dans les noms.

BILAN MORAL DE L'ANNEE 2009 :

→ Toutes les adhérentes ont du recevoir le questionnaire de Sébastien COLSON, sur l'avenir de la profession.

L'ARRIP compte sur toutes les adhérentes pour parler de notre association autour d'elles. Il faut aussi que les adhérentes nous fassent parvenir leurs idées pour les prochaines manifestations. Il est aussi important de participer à ces manifestations et de continuer à faire vivre nos partenariats avec nos partenaires, les laboratoires. La date de l'AG a été avancée de décembre à début novembre, pour pouvoir anticiper les demandes de financement à envoyer à nos partenaires avant la fin de chaque année pour leur budget prévisionnel.

→ L'ARRIP a tous les documents officiels d'existence classés (classeur ARRIP Présidente):

- derniers statuts datant de 2008 avec récépissé d'enregistrement à la Préfecture
- enregistrement des statuts au Journal Officiel avec parution au journal et récépissé.

→ Obtention d'un n°SIRET en 2009 (pour organisation des manifestations en terme de formations)

- N°Siren : 514 877 448
- N°de SIRET : 514 877 448 000 19

→ Il nous manque une assurance, car nous avons acquis du matériel divers. (Ordinateur portable, téléphones portables, clefs USB, dictaphone...) La recherche du meilleur coût est en cours.

→ **Nous avons maintenant un site ARRIP, que l'on peut ouvrir à partir du site de l'ANPDE.**

Chaque trimestre, Sylvie PAYET fait un résumé des comptes-rendus et manifestations réalisées, et le transmet à Christophe CASSAGNE, webmaster à l'ANPDE. Elle rédige également les bulletins trimestriels.

→ En 2009, il y a eu 1 naissance : Jade, la fille de Sylvie PAYET, et Maxime, le fils de Christine GALLOO.

→ Depuis cette année, l'ARRIP a choisi *deux membres d'honneur*

- **Dr CARTAULT**, pédiatre généticien, membre du Comité d'Ethique de la Réunion, ayant de grandes valeurs humaines. Ce Pédiatre connaît bien la Réunion et ses spécificités.
- **Mme Huguette BELLO**, maire et députée, très impliquée et qui œuvre au bénéfice du domaine de la petite enfance.

→ Elaboration de CD par Dominique FRUT du laboratoire BAYER-SHERING, lors des EPF (Hémophilie, langage, responsabilité)

BILAN DES MANIFESTATIONS 2009 :

EPF 5 : l'hémophilie par le Dr HENNI et un témoignage d'une famille

EPF 6 : langage et apprentissage par le Dr SALMERON, pédiatre et une orthophoniste (Mme PAQUET)

Une demi-journée : Droits de l'enfant et de l'adolescent avec Lucie CARITOUX- puéricultrice juriste

EPF 7 : Responsabilité juridique de la puéricultrice avec Lucie Caritoux

Plusieurs documents relatifs à ces journées vous sont proposés en pièces jointes.

BILAN FINANCIER 2009 : (Présenté par Sylvie JJ, trésorière)

⇒ **TARIFS D'ADHESION** : Le CA propose d'augmenter les tarifs l'année 2010 : de 25 à 35 euros pour les diplômés, et de 12 à 15 euros pour les étudiants. Cela permettrait de :

- financer 1 billet supplémentaire à une autre adhérente lors des journées de la puéricultrice en métropole. Départ à 2 plus convivial.
- réévaluer la base du tarif qui n'a pas été augmentée depuis plusieurs années.
- avoir plus de financement : pour information, l'organisation des soirées EPF, AG,...nécessite environ 30 euros par personne (salle, cocktail,...) Les professionnels ne sont pas rémunérés lors des EPF, et interviennent bénévolement.

⇒ L'ARRIP est toujours « en bonne santé ». Plusieurs critères l'attestent :

- Un nombre d'adhérentes conséquent (130)
- L'existence d'un fond de roulement de 3 000 euros
- Des manifestations toute l'année financées en totalité par nos partenaires.
- Un bureau/CA dynamique et efficace.

➤ Détail des différents postes de recettes et dépenses

Secrétariat : Le travail effectué par le secrétariat est important. Il faut constituer une banque de données pérenne, ce que secrétaires et présidente font au fil de leurs possibilités et disponibilité. Les frais de secrétariat ont baissé par rapport à l'année dernière, ceci malgré le renouvellement de tous nos tampons et l'achat de clés USB pour les secrétaires et la Présidente. Il y a eu aussi l'acquisition d'un nouvel ordinateur, l'ancien ayant été volé mais remboursé intégralement par l'assurance. Il a juste fallu compléter la différence de prix entre les deux ordinateurs.

Nos économies proviennent de la diminution des frais de courrier postal car les bulletins trimestriels et autres informations sont communiqués par courriel pour presque la totalité des adhérentes. Il demeure cependant une petite dizaine d'envoi par voie postale. Et nous n'avons pas réalisé d'affiches en imprimerie pour la journée de la puéricultrice mais uniquement des photocopies couleurs d'une affiche faite par une de nos secrétaires.

Frais de représentation : Ils sont stables. Ce sont les dépenses faites pour divers cadeaux (une naissance, participation au cadeau pour le départ à la retraite de la Présidente de l'ANPDE : Mme Jeanine DORBES) et des frais de repas pour deux CA sur les six effectués.

Congrès ANPDE : Plus élevé cette année car en plus du forfait de 1 300 € attribué à l'adhérente choisie, nous avons pris en charge l'inscription et l'hébergement de notre Présidente qui se trouvait en Métropole à cette période. Maryse TAMBURRO a ainsi pu participer à la dernière assemblée générale présidée par Mme Jeanine DORBES et aussi à un CA de l'ANPDE. Elle a aussi rencontré Mr Christophe CASSAGNE, le webmaster de l'ANPDE pour la mise en place de notre site internet.

Journée de la puéricultrice : Nous avons réalisé un bénéfice qui nous a servi à financer en partie, la dernière EPF 7 (responsabilité juridique de la puéricultrice).

Saluons l'effort de notre présidente qui fait un énorme travail pour recueillir des fonds qui nous permettent de proposer des prestations gratuites à nos adhérentes.

➤ Budget prévisionnel : Cette année, nous avons enregistré un léger déficit dans la balance recettes/dépenses mais l'ARRIP dispose toujours d'un bon fond de roulement. L'année prochaine nous n'avons pas prévu de journée de la puéricultrice. Nous gardons le soutien de nos partenaires pour nos EPF. Afin de pouvoir équilibrer le budget, nous avons décidé de proposer l'augmentation de notre cotisation. De plus, nous pourrions ainsi financer la participation d'une seconde personne, aux journées de la puéricultrice.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2010

Les manifestations de type loisirs, détente, ne sont plus proposées car elles n'attirent que très peu d'adhérents. L'ARRIP propose de se réunir sur un thème fédérateur lors d'un pique nique en famille (mer ou montagne). Thème déterminé à l'avance ou sur place?

Le dîner dansant est très convivial, mais faible rapport financier pour beaucoup d'investissement (en temps, en démarches...)

Les manifestations réunissant le plus de puéricultrices sont les EPF.

Votre aide est la bienvenue pour participer à l'organisation d'une EPF, il suffit de nous écrire par mail !

Calendrier prévisionnel :

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| EPF 8 : « Hémophilie 2 » | Vendredi 5 mars 2010 Hôtel Alamanda |
| EPF 9 : Le diabète infantile : Mise sous pompes et l'insulinothérapie fonctionnelle | 2 ^{ème} trimestre 2010 (avril - mai) |
| EPF10 : L'approche psychologique autour de l'alimentation de l'enfant avec l'ARPA (Association Réunionnaise des Pédiatres Ambulatoires) | Septembre 2010 |
| EPF 11 : Allergies alimentaires | Octobre 2010 |

➔ Une adhérente demande pourquoi ne pas faire intervenir plus de professionnels de la Réunion, étant donné que les intervenants métropolitains ne connaissent pas les problématiques spécifiques de la Réunion. Il lui est répondu que les intervenants locaux sont sollicités lors des EPF.

2 adhérentes demandent si une adhérente peut venir ponctuellement aider à la préparation d'une EPF. Nous proposons une place tournante au CA (place pour 2 mois par exemple) pour ces personnes qui souhaitent aider pour une EPF. Aide ponctuelle lors des manifestations.

2 adhérentes proposent leur aide en fonction de leur disponibilité et des dates définies pour les EPF.

Les adhérentes intéressées pour aider à l'organisation se feront connaître auprès du CA pour modalités de participation.

➔ Une adhérente propose d'augmenter le nombre de personnes au CA ou proposer une liste de personnes pouvant venir à certains CA. Une demande est aussi faite de faire intervenir des puéricultrices aux différentes manifestations.

➔ En synthèse, il n'y aura pas de journée organisée en 2010, mais uniquement des EPF, les vendredis soirs.

➔ Il est demandé à toutes de réfléchir à une thématique pour 2011, pour une grande journée animée par un intervenant de métropole.

PROGRAMMATION CA 2010 :

- 2^{er} CA vendredi 5 février 2009.
- 3^{eme} CA vendredi 16 avril 2009.
- 4^{eme} CA vendredi 20 août
- Réunion de bureau le 8 octobre pour préparer l'AG
- Programmation AG 2010 : vendredi 5 novembre 2010

LISTE DES TRAVAUX DE FIN D'ETUDES DES ETUDIANTES PUERICULTRICES

Un listing des thématiques des projets de fin d'études des étudiantes puéricultrices (avec leur accord) vous est proposé afin de faire vivre leurs projets et permettre une relation entre les puéricultrices de terrain travaillant dans le même domaine et les étudiantes. Maryse Picard en tant que Directrice de l'école de puéricultrice de la Réunion est d'accord sur le principe, puisque ce listing existe déjà au centre de documentation de l'école. Certains projets de fin d'études y sont consultables. Pour joindre une étudiante, il faudra contacter Maryse Picard par le biais du centre de documentation ASFA.

ÉCOLE DE PUÉRICULTRICES

Tél : 0262 90 87 77 – Fax : 0262 90 87 78 – E mail : formatrice.ep@asfa.re
B. P. 840 – 97476 Saint-Denis Cedex

NOTE D'INFORMATION aux puéricultrices adhérentes

L'école de puéricultrices de l'Association St François d'Assise met à disposition des professionnels plusieurs travaux réalisés par les étudiantes des différentes promotions lors de leur année de formation : les Projets Professionnels et les travaux de l'Action d'Information en matière d'Education pour la Santé.

Ces documents sont disponibles au centre de documentation de l'Association (cf plaquette jointe)

L'enseignement de la méthodologie (démarches de recherche en soins et d'enquête en santé publique), ainsi que les exigences attendues ont été modifiés durant plusieurs années ; par conséquent, les travaux présentés ne sont pas tous comparables dans le fond et la forme.

Les travaux disponibles au centre ont obtenu un barème de notation et une validation par les instances de contrôle de la formation, permettant la consultation.

Ces documents, qui restent la propriété de leur auteur, sont consultables sur place, car demeurent sous la responsabilité de l'école de puéricultrices (travail réalisé pour obtenir le Diplôme d'Etat) ; aucune photocopie des documents n'est autorisée.

Les auteurs pourront être contactés après sollicitation de la directrice de l'école par le demandeur concerné.

Saint-Denis le 10 décembre 2009

La Directrice de l'école de puéricultrices
Association St François d'Assise

Maryse PICARD

LISTE DES PROJETS PROFESSIONNELS DES ETUDIANTES PUERICULTRICES CONSULTABLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ASFA

- Accompagner le père lors d'une naissance prématurée
- Accueil de l'enfant handicapé en crèche et jardins d'enfants (l')
- Accueil des parents d'enfants mahorais non francophones en milieu hospitalier
- Adaptation à la crèche : l'accompagnement des familles par les professionnels de la petite enfance (l')
- Adolescent asthmatique et sport : quelle prise en charge ?
- Ado, la muco et les traitements (l')
- Agressivité des enfants de 18 à 36 mois entre eux dans des établissements d'accueil de jour de type crèche collective (l')
- Allaitement maternel de l'enfant prématuré (l')
- Allaiter six mois réalité ou utopie ?
- Asthme, une question de souffle ?
- Co-naître trop tôt ...
- De l'agressivité à la violence chez l'adolescent en pédiatrie
- Devenir mère à l'adolescence
- Douleur et inconfort du nouveau-né
- Enjeux du jeu dans les soins hospitaliers (les)
- Fratrie du bébé prématuré (la)
- Hospitalisation à domicile des enfants à la Réunion (l')
- Massages des bébés (les)
- Nouvelle vie commence ... (une)
- Nuisances sonores en réanimation néonatale
- Peau à peau (le)
- Place du père en maternité lors du bain du nouveau-né (la)
- Place du père, son rôle auprès de sa femme et de son bébé à la maternité (la)
- Premier retour à domicile de l'enfant atteint de leucémie : un accompagnement, une nécessité (le)
- Prise en charge de l'adolescent obèse à l'hôpital (la)
- Prise en charge de l'enfant hospitalisé en service de pédiatrie et de sa mère adolescente (la)
- Prise en charge des difficultés émotionnelles des mères en maternité (la)
- Prise en charge du soin douloureux aux urgences pédiatriques



J'ADHÈRE À L' A.R.R.I.P. :

Nom : Prénoms :

Adresse:.....

.....

☎ : 0262 - -0692-..... (si vous souhaitez avoir les informations plus rapidement par texto)

E-mail :@.....

Secteur d'activité professionnelle : Hospitalier PMI Crèche Etudiant Autre :.....

Nom de votre structure professionnelle : ☎ :

Date : signature :

BULLETIN D'ADHESION ANPDE 2009 (Janvier à Décembre)

Remplir en lettres majuscules, lisiblement et précisément

Coordonnées personnelles

Nom (usuel) _____ N° Adhérent ANPDE _____

Prénom _____ Nom de jeune fille _____

Date de naissance ____ __ // ____ __ // 19____ Nationalité _____

Pr les étudiants (e) : mettre une adresse fixe où vs pouvez être contactés (e) en 2009.

Lieu dit, N°, Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ - _____ - _____ email : _____

Formation **Diplôme d'état de base** : _____ Année du diplôme de base _____

Année du diplôme de puéricultrice : _____ Ecole _____

Diplômes complémentaires : _____

Secteur d'activité, (autres :rech. emploi, congé parental etc..) _____ 

◆ Fonction publique hospitalière
Précisez : maternité néonatalogie pédiatrie chirurgie enseignement autres

◆ Secteur Privé Précisez : _____

◆ Fonction publique territoriale Précisez : PMI Modes d'accueil encadrement autres

Employeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ **Téléphone lieu de travail** : _____

J'accepte que mon nom et mon adresse figurent sur le listing de l'ANPDE oui non

Cadre réservé au secrétariat

N° du chèque : _____ Banque : _____

Nom inscrit sur le chèque : _____

Date et Signature.

